



## FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ SB 95 - Natural

Selon le SIMDUT 2015, en conformité avec la Loi sur les produits dangereux (LPD, telle que modifiée) et selon les exigences du Règlement sur les produits dangereux (RPD)

### 1. Identification

#### Identificateur de produit

Nom du produit SB 95 - Natural

Recommended Use Adhesive

#### Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Restrictions d'utilisation Aucune contre-utilisation spécifique n'a été identifiée.

#### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fabricant Seal Bond  
14851 Michael Ln.  
Spring Lake, MI 49456  
(616) 850-0507

#### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence Chemtrec (800) 424-9300 (Outside the U.S. 1 (703) 527-3887)

### 2. Identification des dangers

#### Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Non Classifié

Dangers pour la santé Acute Tox. 4 - H302 Eye Irrit. 2A - H319 Skin Sens. 1 - H317 Carc. 1A - H350 Repr. 1B - H360

Dangers environnementaux Aquatic Acute 3 - H402 Aquatic Chronic 3 - H412

#### Disclaimer

WARNING! This product contains chemicals known to the State of California to cause cancer. The listing of quartz (crystalline silica) is for "airborne, unbound particles of respirable size." The listing is not applicable to quartz when it remains bound within a product matrix. Additives in this product do not present a respiration hazard unless the product is ground to a powder of respirable size and the dust is inhaled. All dusts are potentially injurious to the respiratory tract if respirable particles are generated and inhaled.

#### Éléments d'étiquetage

##### Pictogramme



Mention d'avertissement Danger

## SB 95 - Natural

<b>Mentions de danger</b>	<p>H302 Nocif en cas d'ingestion.  H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  H350 Peut provoquer le cancer.  H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.  H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
<b>Conseils de prudence</b>	<p>P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.  P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation.  P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.  P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.  P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette).  P330 Rincer la bouche.  P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.  P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.  P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  P405 Garder sous clef.  P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.</p>
<b>Contient</b>	2-Aminoethyl-3-Aminopropyl triméthoxysilane, Dibutyltin Oxide, Crystalline Silica

### Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

<b>Limestone</b>	<b>30-60%</b>
Numéro CAS: 1317-65-3	
<b>Classification</b>	
Eye Irrit. 2 - H319	
<b>Calcium Oxide</b>	<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 1305-78-8	
<b>Classification</b>	
Skin Irrit. 2 - H315	
Eye Dam. 1 - H318	
STOT SE 3 - H335	



## SB 95 - Natural

**Protections des secouristes** Le personnel des premiers soins devrait porter des équipements de protection appropriés durant n'importe quel sauvetage.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

**Renseignements généraux** La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

**Inhalation** L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer les effets néfastes suivants: Peut provoquer le cancer.

**Orale** Peut causer des malaises en cas d'ingestion. Douleur d'estomac. Nausée, vomissement. L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer les effets néfastes suivants: Peut provoquer le cancer.

**Contact cutané** L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer les effets néfastes suivants: Peut provoquer le cancer.

**Contact oculaire** Irritant pour les yeux.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

**Notes au médecin** Traiter selon les symptômes.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Agents extincteurs

**Agents extincteurs appropriés** Le produit n'est pas inflammable. Éteindre avec une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée. Utiliser des moyens d'extinction d'incendie appropriés pour le feu environnant.

**Agents extincteurs inappropriés** Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

### Dangers spécifiques du produit dangereux

**Dangers spécifiques** Containers can burst or explode when heated, due to excessive pressure build up

**Produits de combustion dangereux** La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz ou vapeurs toxiques.

### Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie** Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie. Évacuer les lieux. Rester en amont pour éviter d'inhaler les gaz, les vapeurs, les émanations et la fumée. Aérer les espaces clos avant d'y pénétrer. Refroidir les récipients exposés à la chaleur en utilisant de l'eau pulvérisée et les retirer de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie. En cas de fuite ou de déversement non incendié, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger ceux et celles qui contrôlent la fuite. Éviter de rejeter dans l'environnement aquatique. Contrôler l'eau de ruissellement en le confinant et en le gardant loin des égouts et des cours d'eau. Informer les autorités concernés de toute probabilité de risque de pollution aquatique.

**Équipements de protection spéciaux pour les pompiers** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés. Les vêtements de pompiers qui fournissent un niveau de protection minimale lors d'incidents chimiques sont déterminés par le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, par les directives provinciales applicables à la santé et la sécurité au travail ou celles des normes de la NFPA le cas échéant.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

## SB 95 - Natural

**Précautions individuelles** Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. S'abstenir d'agir sans la formation appropriée ou si cela implique un risque personnel. Ne pas toucher, ne pas marcher sur le matériel déversé.

### Précautions relatives à l'environnement

**Précautions relatives à l'environnement** Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Éviter de rejeter dans l'environnement aquatique.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Nettoyer immédiatement tout produit déversé et gérer les déchets en toute sécurité. Fournir un système adéquat de ventilation. Déversements Mineurs: Recueillir le produit répandu. Déversements Majeurs: Absorber le déversement avec une matière incombustible et absorbante. L'absorbant contaminé peut présenter les mêmes risques que la matière déversée. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Étiqueter les récipients contenant les déchets et le matériel contaminé et les retirer des lieux dans un délai bref. Rincer la zone contaminée avec beaucoup d'eau. Se laver minutieusement après avoir fait face au déversement. Dangereux pour l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

### Références à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Pour la protection personnelle, consultez la Section 8. Voir la section 11 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers à la santé. Consulter la Section 12 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Précautions pour l'utilisation** Lire et suivre les recommandations du fournisseur. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Manipuler avec précaution tous les emballages et récipients afin de minimiser les déversements. Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Éviter la formation de brumes. Peut provoquer le cancer. Éviter de rejeter dans l'environnement aquatique. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas manipuler les parties brisées sans porter des équipements de protection. Ne pas réutiliser les récipients vides.

**Conseils sur l'hygiène du travail en général** Laver rapidement la peau si elle devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Précautions pour le stockage** Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10). Garder sous clef. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais bien ventilé. Garder le récipient en position verticale. Protéger les récipients afin d'éviter qu'ils soient endommagés.

**Classe de stockage** Entreposage pour matières dangereuses diverses.

### Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

**Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

## SB 95 - Natural

### Limites d'exposition professionnelle

#### Calcium Oxide

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 2 mg/m<sup>3</sup>

#### Crystalline Silica

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 0.025 mg/m<sup>3</sup> fraction respirable

A2

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists.

A2 = Présumé être cancérogène pour l'homme.

### Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection



#### Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables. S'assurer que le système de ventilation soit entretenu et testé régulièrement. Une bonne ventilation générale devrait être adéquate pour contrôler l'exposition des travailleurs aux contaminants aéroportés. Respecter toute limite d'exposition professionnelle applicable au produit ou aux ingrédients.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection anti - éclaboussures chimiques ou un écran facial bien ajusté. S'il y a danger d'inhalation, il est préférable de porter un masque couvre-visage complet.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection. Le choix du meilleur gant peut se faire en consultant le fabricant/fournisseur qui est bien placé pour fournir des renseignements concernant le temps de protection du matériel constitutif des gants. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9) , ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. S'assurer que les gants conservent leur propriétés de protection durant l'utilisation en se basant sur les données fournies by le fabricant, et changer les gants au moindre signe de détérioration. Des changements fréquents sont recommandés.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter des vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec la peau.

#### Mesures d'hygiène

Se laver après usage et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

#### Protection des voies respiratoires

S'assurer que tout équipement de protection respiratoire convienne à l'utilisation prescrite et est approuvé par NIOSH. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Les cartouches filtrantes anti -gaz et combinés doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les masques couvre-visage complets avec cartouches de filtre remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les appareils de protection respiratoire avec demi -masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

## SB 95 - Natural

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les émissions provenant des systèmes d'aération ou de l'équipement relié aux procédés de travail doivent être vérifiées pour assurer leur conformité aux exigences de la législation concernant la protection de l'environnement. Dans certains cas, il faudra utiliser des épurateurs d'émanations, des filtres, ou porter des modifications techniques aux équipements de procédés afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

#### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Apparence</b>	Pâte.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Seuil olfactif</b>	Ne s'applique pas.
<b>pH</b>	Ne s'applique pas.
<b>Point de fusion</b>	Ne s'applique pas.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Ne s'applique pas.
<b>Point d'éclair</b>	Ne s'applique pas.
<b>Taux d'évaporation</b>	Ne s'applique pas.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Ne s'applique pas.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Ne s'applique pas.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité</b>	Ne s'applique pas.
<b>Autre inflammabilité</b>	Ne s'applique pas.
<b>Tension de vapeur</b>	Ne s'applique pas.
<b>Densité de vapeur</b>	Ne s'applique pas.
<b>Densité relative</b>	Ne s'applique pas.
<b>Masse volumique</b>	Ne s'applique pas.
<b>Solubilité(s)</b>	Ne s'applique pas.
<b>Coefficient de partage</b>	Ne s'applique pas.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Ne s'applique pas.
<b>Température de décomposition</b>	Ne s'applique pas.
<b>Viscosité</b>	Contact the manufacturer
<b>VOC's</b>	

### 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité** Consulter les autres sous-sections de cette section pour de plus amples détails.

## SB 95 - Natural

<b>Stabilité chimique</b>	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé. Stable sous les conditions d'entreposage prescrites.
<b>Risques de réactions dangereuses</b>	Pas de réaction potentiellement dangereuse connue.
<b>Conditions à éviter</b>	Il n'y a pas de condition connue qui pourrait entraîner une situation dangereuse.
<b>Matières incompatibles</b>	Aucune matière spécifique ni groupe de matières n'est susceptibles de réagir avec le produit pour entraîner une situation dangereuse.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Ne décompose pas lorsqu'utilisé et entreposé tel que recommandé. La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz ou vapeurs toxiques.

### 11. Données toxicologiques

#### Données sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - voie orale

**Notes (DL<sub>50</sub> par voie orale)** Acute Tox. 4 - H302 Nocif en cas d'ingestion.

**ETA par voie orale (mg/kg)** 1 724,14

##### Toxicité aiguë - par contact cutané

**Notes (DL<sub>50</sub> par voie cutanée)** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

##### Toxicité aiguë - par inhalation

**Notes (CL<sub>50</sub> par inhalation)** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données animales** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/Irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Génotoxicité - in vitro** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

#### Cancerogénicité

**Cancérogénicité** Contient une substance qui peut causer le cancer par inhalation.

#### Cancérogénicité selon le CIRC

Contient une substance /un groupe de substances qui peut causer le cancer. CIRC Groupe 1 cancérigène pour l'homme.

#### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

#### Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique



## SB 95 - Natural

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique** Non classifié comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles suite à une exposition unique.

### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée** Non classé comme exerçant une toxicité spécifique sur certains organes cibles suite à une exposition répétée.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

### **Renseignement généraux**

Peut causer le cancer suite à une exposition répétée. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau de l'exposition. La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

**Inhalation** Aucun symptôme spécifique n'est connu.

**Orale** Peut causer des malaises en cas d'ingestion. Douleur d'estomac. Nausée, vomissement.

**Contact cutané** Aucun symptôme spécifique n'est connu.

**Contact oculaire** Irritant pour les yeux.

**Voie d'exposition** Ingestion Inhalation Contact par la peau et/ou les yeux

**Organes cibles** Pas d'organe cible connu.

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Cependant, des déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir des effets dangereux sur l'environnement.

**Toxicité** Aquatic Chronic 3 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

### Persistance et dégradation

**Persistance et dégradation** La dégradabilité du produit n'est pas connue.

### Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Ne s'applique pas.

### Mobilité dans le sol

**Mobilité** Aucune donnée n'est disponible.

### Autres effets nocifs

**Autres effets néfastes** Non reconnu.

## 13. Données sur l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

## SB 95 - Natural

<b>Renseignements généraux</b>	Autant que possible réduire ou empêcher la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits là où il est possible de le faire. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit. Manipuler avec précaution les récipients vides qui n'ont pas été minutieusement nettoyés ou rincés. Les récipients vides ou leurs doublures peuvent retenir quelques résidus du produit et dès lors, devenir potentiellement dangereux.
<b>Méthodes d'élimination</b>	Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éliminer les produits en surplus et ceux qui ne sont pas recyclables par le biais d'un entrepreneur accrédité pour l'élimination des déchets. Les déchets, les résidus, les récipients vides, les vêtements de travail usagés et le matériel de nettoyage contaminé devront être recueillis dans des récipients prévus à cet effet, avec étiquette décrivant leur contenu. L'incinération ou l'enfouissement devra être considéré seulement si le recyclage n'est pas faisable.

### 14. Informations relatives au transport

#### Numéro ONU

Numéro ONU (DOT) Not applicable.

#### Classe (s) de danger relatives au transport

#### Étiquette de transport du DOT

#### Groupe d'emballage

Groupe d'emballage du DOT Not applicable.

#### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Zone TIH du DOT Ne s'applique pas.

### 15. Informations sur la réglementation

#### Inventaires

#### **Canada (DSL/NDSL)**

Les ingrédients suivants sont énumérés à la liste ou exemptés:

*Calcium Oxide*

*Stearic Acid*

*Limestone*

*Crystalline Silica*

*Alkanes, C20-28, chloro*

*Calcium Carbonate*

*Benzenepropanoic acid, 3-(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxy-5-methyl-, 1,1,'-{1,2-ethanediylbis(oxy-2,10-ethanediyl) ester*

*Dibutyltin Oxide*

*2-Aminoethyl-3-Aminopropyl trimethoxysilane*

*Vinyltrimethoxysilane*

### 16. Autres informations

#### **Abréviations et acronymes reliés à la classification**

Acute Tox. = Toxicité aiguë

Carc. = Cancérogénicité

Eye Irrit. = Irritation oculaire

Aquatic Chronic = Dangers touchant les milieux aquatiques (chroniques)

## SB 95 - Natural

**Conseils relatifs à la formation** Only trained personnel should use this material.

**Commentaires concernant la révision** Revised due to new SDS software implementation

**Publié par** Seal Bond  
14851 Michael Ln.  
Spring Lake, MI 49456  
(616) 850-0507

**Date de la révision** 2018-08-29

**Révision** 4

**Date d'entrée en vigueur** 2018-03-14

**Numéro de la FDS** 4701

**Mentions de danger intégrales** H300 Mortel en cas d'ingestion.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.  
H350 Peut provoquer le cancer.  
H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.  
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes .  
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H402 Nocif pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**End of Safety Data Sheet**